

élu·e·s de gauche écologistes et citoyens



Aulnay-sous-Bois le 18 novembre 2020,

Élections municipales et mauvaises pratiques : la justice devrait se prononcer le 19 novembre

Jeudi 19 novembre à 10 h se tiendra l'audience du tribunal administratif de Montreuil concernant les recours électoraux déposés contre l'élection de la liste de Bruno Beschizza. L'enjeu est de dénoncer de mauvaises pratiques.

Aulnay en Commun a en effet déposé un recours concernant les points suivants :

- Depuis 248 jours, la majorité refuse de communiquer les procès-verbaux et les résultats détaillés par bureau des élections municipales.
- Racolage devant les bureaux de vote, agression d'un assesseur et menaces de mort. Une plainte a été déposée, le maire informé, mais les responsables, collaborateurs de Bruno Beschizza, à notre connaissance, n'ont jamais été sanctionnés.
- Utilisation illégale des listes électorales. Des tracts en langue étrangère ont été envoyés sur la consonance des noms des habitants. Cette pratique a fait l'objet d'un recadrage des comptes de campagne du candidat LR. La CNIL a par ailleurs été saisie.
- Tracts anonymes révélant les orientations sexuelles de candidats d'opposition, insultes homophobes...
- Utilisations de moyens municipaux ou associatifs pour faire campagne

Les élu·e·s du Groupe de Gauche, écologistes et citoyens : Aulnay en commun.
Oussouf Siby, président, Sarah Kassouri, Fleury Drieu, Alain Amédéo



Tél : 01 58 03 93 08 ou mail elu.e.saulnayencommun@gmail.com